

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté de Communes du Grand Armagnac

14 allée Julien Laudet

32800 Eauze

Téléphone : +33562087822

Adresse internet : <http://www.grand-armagnac.fr>

E-Mail : dgs@grand-armagnac.fr

Statut : Communauté de communes

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info/>

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre :

Etudes techniques et maîtrise d'œuvre pour la réparation, le confortement et le remplacement d'ouvrage d'art

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande

Type d'accord-cadre : mono attributaire

Lieu principal d'exécution :

Territoire de la Communauté de Communes du Grand Armagnac

Code NUTS : FRJ24

CPV global à la consultation

CPV principal : 71300000-1 - Services d'ingénierie

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

L'accord cadre est conclu, sans montant minimum, avec un montant maximum de 210 000 € Hors Taxes sur sa durée totale, périodes de reconduction comprises

Les variantes ne sont pas autorisées.

L'accord-cadre a une durée initiale de 12 mois à compter de la date de notification.

Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite selon les périodes suivantes :

- Reconduction n°1 : 1 année
- Reconduction n°2 : 1 année
- Reconduction n°3 : 1 année

Interdiction de soumissionner

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 3 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation de l'accord-cadre public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un accord-cadre public antérieur.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Aptitude :

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers
- **Capacité économique et financière :**
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Mention des références travaux sur une période de 3 ans.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du(des) attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100.

1. Critère Valeur Technique pondéré à 60 %.

Le critère Valeur Technique sera apprécié au vu de la pertinence des notes méthodologiques, de la capacité du groupement à conduire plusieurs missions simultanées et des délais de réalisation des deux missions types décrites au BPU

2. Critère Prix des Prestations pondéré à 40 %.

Le critère Prix des Prestations sera apprécié sur la base des deux opérations types décrites dans les onglets 2 et 3 du BPU

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : V-21-07-03 M - Etudes techniques et maîtrise d'œuvre pour la réparation, le confortement et le remplacement d'ouvrage d'art

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/09/2021

Date limite de réception des offres : 21/10/2021 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Mandat administratif.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Informations sur les reconductions : Durée du marché initial 12 mois avec reconductions tacites de 12 mois chacune (durée totale du marché : 48 mois)

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée, cependant le mandataire doit être le Bureau d'Etudes Infrastructure.

- Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de PAU

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches.gers.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au moyen du profil d'acheteur au plus tard avant le 12/10/2021.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour tous les renseignements :

Communauté de Communes du Grand Armagnac

Adresse : 14 allée julien laudet

32800 Eauze

Tél : +33562087822

Courriel : dst@grand-armagnac.fr

Adresse Internet : <http://www.grand-armagnac.fr>

Horaires d'ouvertures : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30